

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE pour la CROISSANCE VERTE



Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage Département de l'Ain territoire lauréat Appel à projets territoire « zéro déchet, zéro gaspillage »

Description générale du territoire :

Structure porteuse : Conseil départemental de l'Ain

Collectivité lauréate de l'appel à projets Zéro Déchet : ☑oui ☐non

Nom et fonction du porteur de projet : Elodie DELOBEL

Chargée de missions planification déchets

Population: 636 916 habitants / 411 communes



Description générale et objectifs :

Le Département de l'Ain s'était engagé, sur la période 2010-2014, dans un plan départemental de prévention des déchets. Il s'agissait de réduire à la source le tonnage d'ordures ménagères et assimilées dans le département sur 5 ans.

Depuis le lancement du plan, chaque année est l'occasion de mener une « action phare », de grande ampleur, sur des thématiques d'actualité :

- · 2010 fut consacrée à l'élaboration du diagnostic du territoire tout en menant des actions expérimentales de compostage dans deux collèges de l'Ain.
- · 2011 a vu la mise en œuvre d'un appel à projets et de formations spécifiques pour le monde de l'entreprise, en lien étroit avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain.
- 2012 a permis de mener une vaste campagne de promotion de l'eau du robinet, couplant solide plan de communication et déploiement d'un « bar à eaux » sur plus d'une dizaine d'événements couvrant l'ensemble du département. Cette campagne qui a eu un large écho local a été remarquée au niveau national.
- 2013 a consisté à conduire un programme d'actions sur la réparation des objets en partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Ain. Le site internet a été primé lors du congrès de l'ADF de fin d'année 2013.
- · 2014 a concerné la lutte contre le gaspillage alimentaire avec le développement d'un stand pour apprendre notamment à mieux conserver ces aliments et à accommoder les restes.

En plus de ces mesures d'envergure, le Département a financé des créations de postes d'ambassadeurs de la prévention et du compostage dans des collectivités compétentes en matière de déchets, il a fortement contribué à l'émergence des ressourceries de Trévoux et de Bourg-en-Bresse et a créé l'outil « pack prévention », permettant de décliner localement le plan. Le Département de l'Ain, s'engage en tant que « TZDZG » afin de marquer sa volonté de poursuivre cette dynamique et ainsi de pérenniser les actions développées dans le plan 2010-2014 et de développer de nouvelles actions dans le cadre du « TZDZG ».

En termes de **prévention**, le département a mis en place des **actions efficaces** ces dernières années, notamment grâce au Plan Départemental de Prévention et notamment à la promotion du compostage individuel. Depuis 2008, la production d'OMA a diminué de 3%. Le Plan doit permettre de **poursuivre les efforts réalisés** afin d'atteindre a minima les objectifs réglementaires.

Le Département de l'Ain s'engage à:

- · mettre en œuvre une démarche de remise à plat de la politique de prévention et de gestion des déchets du territoire, formalisée sur 3 ans mais visant un terme plus long;
- · s'engager sur des objectifs chiffrés de diminution de production de déchets (DMA) sur le territoire, d'augmentation de la valorisation et de diminution du recours au stockage en décharge;
- · mettre en œuvre une démarche itérative de recherche de solutions pour éviter la production de déchets et valoriser au mieux en respectant la hiérarchie des modes de traitement les déchets qui n'ont pu être évités;
- assurer une transparence sur les coûts et les modes de gestion de la part des collectivités et des autres acteurs candidats;
- · faire bénéficier les autres territoires de son expérience afin de diffuser les bonnes pratiques

Actions phares proposées ou déjà mises en œuvre :

Le Département de l'Ain, chef de file des actions de prévention des déchets depuis 2010, aura à cœur de réunir l'ensemble des partenaires du territoire ouvrant ou souhaitant s'associer dans des actions de prévention des déchets.

Le Département de l'Ain a pour ambition de poursuivre et de développer les partenariats déjà engagés Les actions développées dans le cadre du TZDZG représenteront l'un des piliers de l'Agenda 21 du Département de l'Ain. Le TZDZG regroupera les actions de l'Agenda 21 et du Plan Climat Energie Territorial concernant la thématique de la prévention et de la gestion des déchets. Le TZDZG sera l'outil opérationnel de mise en œuvre des actions préconisées dans le cadre des plans de prévention et de gestion des déchets.

Contact:

Mme Elodie DELOBEL – Chargée de mission politique des déchets 45 avenue Alsace Lorraine, CS 10 114 – 01003 BOURG-EN-BRESSE

Tél: 04.69.19.10.23. - email: elodie.delobel@ain.fr

http://www.ain.fr/

















